

Une avancée importante pour le centre-ville

EDITO p. 2 & 3



La ville montre
l'exemple en matière
d'environnement,

Page 4



Amicalement vôtre,

Page 11



Après le drame au
passage à niveau,

Page 6



Portrait d'un
personnage,

Page 30



Limay a son aire
d'accueil,

Page 12





Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée, Restauration.
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. BOUTRY
2^e Adjoint au Maire
Cadre de vie, Travaux, Circulation, Commission de sécurité, Elections.
Permanence :
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
3^e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors, Transports.
Permanence :
Mercredi 15 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. NEDJAR
4^e Adjoint au Maire
Eaux, Assainissement, Traitement et valorisation des déchets.
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme NORMAND
5^e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Réussite éducative.
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous.



M. BRAMS
6^e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels, Anciens Combattants.
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
7^e Adjointe au Maire
Urbanisme, Habitat, Logement, Affaires foncières.
Permanence :
Lundi 10h à 12h
Urbanisme.
14h30 à 17h Logement.
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
8^e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Parentalité.
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme BOYER
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.

Après de longues années de négociations, la municipalité vient d'acquérir l'ancienne station-service Total, rue Nationale !



C'est un pas important qui vient d'être franchi et qui permettra à la municipalité de faire disparaître ce « point noir ». C'est aussi une avancée considérable pour notre projet de requalification du centre-ville et la redynamisation de son commerce.

Les négociations avec les propriétaires de l'ancienne station ont longtemps buté sur le prix du rachat. Depuis 2008, et après d'âpres tractations, un accord vient enfin d'être trouvé qui permet à la ville de l'acquérir. C'est l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY) qui est chargé de mettre en œuvre cet accord dans le cadre d'une convention de veille et de maîtrise foncière avec la ville. L'ancienne station sera entièrement détruite et dépolluée. La parcelle une fois libérée sera provisoirement aménagée en parking pour répondre aux besoins de l'activité commerciale.

Soutien à l'activité commerciale, amélioration du stationnement.

Avec la création du giratoire à la tête de Pont et son aménagement (mur d'eau), puis la dis-

parition prochaine de la station, s'amorce et s'affirme notre volonté de redynamiser le centre-ville, de soutenir l'activité commerciale de proximité, d'améliorer la circulation et le stationnement. Concernant le stationnement, je veux ici exhorter les Limayens à respecter les places de stationnement devant les commerces. Les automobilistes qui stationnent en centre-ville pour ensuite se rendre à la gare de Mantes-la-Jolie doivent comprendre qu'ils ne peuvent laisser leur véhicule toute la journée! Chacun doit faire un effort et prendre ses responsabilités, car c'est ensemble que nous parviendrons à redonner le dynamisme et le caractère agréable à notre cœur de ville!



Rue Blaise Rigaud. En 2012, les rues B. Rigaud et du Maréchal Joffre feront l'objet d'une réfection totale comprenant l'enfouissement des réseaux.



L'ancienne station-service Total sera bientôt détruite. Elle disparaîtra du paysage et laissera place à un parking pour répondre aux besoins de l'activité commerciale.

Rien n'est encore décidé

Le projet de requalification du centre-ville dont la complexité ne doit échapper à personne fait l'objet d'un ensemble d'études. Le moment venu, il sera présenté aux Limayens lors de réunions publiques. Pour le moment, je tiens à le préciser, rien n'est décidé, définitivement arrêté!

Ce projet dont l'objectif est la dynamisation du commerce de notre centre-ville comporte des étapes qu'il faudra franchir une à une. Il nécessite notamment que la municipalité procède à des acquisitions foncières. D'ores et déjà des pourparlers sont engagés, et j'ai bon espoir qu'ils iront dans le sens de notre ambition.

La ville vient de faire la demande de financement et de subvention pour que nous puissions engager la réfection totale des rues Blaise Rigaud et du Maréchal Joffre (de chaque côté de la rue Nationale). Réfection qui comprendra l'enfouissement des réseaux électriques et téléphonique.

En 2012, nous lancerons une étude et déposerons un dossier de subvention pour que la ville puisse entreprendre la rénovation de la partie basse de la rue Nationale.

Enfin, dans quelques semaines, des pupitres seront installés au pied de plusieurs monuments et rappelleront leur histoire.

Limay bouge! Assurément!

Votre Maire
Éric Roulot

Embellissement de l'entrée de ville.

Le giratoire de la tête du Pont arbore désormais un « mur d'eau » frappé d'une feuille de chêne, arbre symbole de la Liberté, Place du 8 mai 1945. L'eau circule dans un circuit fermé et s'écoule de chaque côté du « mur ». Elle est ensuite récupérée.



Recyclage : la ville montre l'exemple

Avec la convention que viennent de signer la ville et Recyc Matelas, il est mis fin à l'enfouissement des matelas.

Les services municipaux estiment que chaque année 800 matelas et sommiers sont déposés sur les trottoirs, soit environ 12 tonnes de déchets.

Aujourd'hui 95 % des matières composant les matelas et les sommiers sont recyclables. À condition d'organiser leur collecte et de s'acquitter du coût de leur

traitement. Traitement qu'assure l'entreprise Recyc Matelas, installée dans le Port, seule entreprise de ce type, en France, à s'atteler à ce problème de l'enfouissement peu écologique quand on sait que chaque année près de 5 millions de matelas sont enfouis dans des Centres d'Enfouissement Techniques. La décision municipale d'acheminer directement vers l'entreprise les matelas et sommiers collectés au moment du ramassage des encombrants a un coût qui est plus élevé que leur traitement comme encombrants. « Recyc-matelas » propose un coût de traitement d'environ 130 € HT la tonne. Sur les bases des estimations ci-dessus, le surcoût du traitement serait d'environ 800 € HT/an, soit 0,05 € par habitant. Mais en créant cette filière au niveau local, la ville de Limay montre l'exemple, et par cet acte fort en faveur de l'environnement, espère créer une dynamique, car plus il y aura de villes qui opteront pour le recyclage de ces déchets et plus le coût du traitement diminuera.

Recyc Matelas Europe représente une alternative écologique

Installée depuis octobre 2010 dans la zone portuaire de Limay, Recyc Matelas Europe (groupe Canadien) est la première en France. Spécialisée dans la destruction et valorisation des matelas et sommiers, elle traite actuellement plus 10 000 pièces par mois. La matière recyclée (bois, coton, métal, mousse, etc.) est ensuite revendue. Notre pays pratique l'enfouissement de trop nombreux déchets dont les 75 000 tonnes de sommiers et matelas chaque année, or la biodégradation d'un matelas demande 100 ans ! Réduire l'enfouissement représente une avancée écologique importante et la municipalité peut être fière d'y contribuer en montrant l'exemple !



Contre les expulsions

Malgré l'arrêté municipal interdisant les expulsions locatives, l'État passe outre et impose sa loi : une loi injuste qui jette des familles à la rue !

Quelques jours avant le 15 mars, date à compter de laquelle les expulsions peuvent avoir lieu, le Maire prend un arrêté pour les interdire. Par cet arrêté relevant de ses pouvoirs, le Maire entend ainsi prolonger la période d'hiver durant laquelle les expulsions sont bannies. C'est par souci de garantir le droit au logement que le Maire prend cet arrêté qui s'appuie sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, posant que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement ». L'arrêté se réfère, entre autres textes, au Code de l'Action sociale et des familles



qui stipule que « la lutte contre la pauvreté et les exclusions est un impératif national... ». Pourtant, rien n'y fait. Le Sous-préfet, représentant de l'État, fait annuler l'arrêté anti-expulsion du Maire par le Tribunal Administratif. Dès lors on aboutit à cette aberration : le Maire demande que soient appliquées les lois existantes,



et l'État s'y oppose ! À cette aberration s'en ajoute une autre, car l'expulsion ne résout rien et ne fait qu'aggraver la situation que connaissent certaines familles, sans compter que les nuitées d'hôtel et d'hébergement coûteront en définitive plus cher aux services sociaux et donc à l'ensemble de la collectivité !

Le calvaire retrouve sa place d'origine

Le calvaire, réinstallé il y a un an par la municipalité à l'intersection du boulevard A. Briand et de l'avenue Ed. Fosse a une petite histoire qui mérite d'être comptée.

Une petite histoire qui rejoint la Grande: la Seconde Guerre mondiale. C'est en 1948 que la grand-mère de M. François Lefébure* fait réaliser et ériger ce calvaire sur les terres des Célestins, « à un emplacement visible où convergeaient les routes desservant le Vexin depuis Limay ». La suite nous est racontée par M. François Lefébure lui-même. « Très pénétrée par la foi chrétienne, ma grand-mère voulait témoigner de la protection Divine qui – selon elle – avait permis d'éviter des massacres de population que les divisions allemandes stationnées alentour (dont une S.S.) auraient pu perpétrer. En

même temps, ce monument se devait d'être à la mémoire des nombreux habitants du canton tombés lors des contre-offensives allemandes sur Drocourt, Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Follainville et Limay en cette fin d'été 1944 ». Lors de l'urbanisation des Hauts de Limay, le calvaire est tout naturellement intégré dans le domaine public. « Et c'est à l'occasion du réaménagement du carrefour », poursuit M. Lefébure, « que la mairie a su prendre en compte ce symbole d'un moment fort de la vie des Limayens, en le réimplantant à sa place d'origine et en le remettant en valeur. Qu'il reste longtemps le témoin d'une tranche de

vie intense et pas si lointaine des âmes de Limay ». Ainsi donc et pour rappeler son histoire, la municipalité vient de faire apposer au pied du monument une plaque rappelant : « Été 1944. À tous les habitants du canton tombés lors des violents combats sur le secteur de Limay ».

*Le nom de Lefébure est très connu à Limay. C'est une famille qui a marqué la vie locale. Elle fut longtemps propriétaire du Château des Célestins. Château qui fut construit sur les ruines d'un ancien monastère édifié au XIVe siècle, et détruit au XVIIIe siècle. C'est sur ses fondations que le Château fut ensuite construit au début du XIXe siècle et racheté par la famille Lefébure.

Passage à niveau

Après le terrible drame qui a plongé une famille dans la douleur et ému toute la population de Limay, le Maire vient de renouveler sa demande de voir supprimer le passage à niveau.

La solidarité de tout un quartier

Les habitants du quartier où vivait Maxime ont, dans un élan de solidarité, d'empathie et de générosité, témoigné leur soutien à la famille.

La mort de Maxime a soulevé une très vive émotion parmi la population. Les obsèques de Maxime ont réuni dans le recueillement et la tristesse plusieurs centaines de personnes. Une marche blanche a également été organisée à sa mémoire. La disparition brutale de Maxime a suscité un immense élan de solidarité. Ses amis, ses camarades d'école, ses copains de sport, mais aussi les voisins de la famille et plus largement, l'ensemble des habitants du

quartier se sont tous mobilisés, sous des formes diverses, pour témoigner leur solidarité et leur soutien à la famille de Maxime.

Dans un courrier adressé au Président de la région Ile-de-France, Eric Roulot souligne que ce passage à niveau, classé par Réseau Ferré de France (RFF) comme « préoccupant » est situé dans une zone urbaine et sur une voie qui manque de visibilité de part sa configuration en « S ». Le financement de sa suppression étant suspendu à la décision de la Région, le Maire rappelle que l'État, la Région, le Conseil général des Yvelines, la SNCF et

RFF, sont depuis 2005, favorables à sa suppression et à son réaménagement en souterrain dans le prolongement de la rue Lafarge. Enfin, et pour des raisons de sécurité évidentes et à titre temporaire, le Maire demande que ce passage à niveau soit sécurisé dans les meilleurs délais.



À l'écoute des habitants

Une rencontre entre le Maire, les élus et les habitants des Basses-Meunières a eu lieu samedi 1^{er} octobre dans le cadre d'« En prise directe ».

L'IRP est le bailleur de cet ensemble, construit en 1976 et 1977. Il se compose de 12 immeubles, 260 logements, 200 places de stationnement en surface et 240 places en sous-sol. Le problème n° 1 rencontré par les habitants est le stationnement. Stationnement rendu difficile en surface, par manque de places, mais aussi par la sous-occupation des parkings en sous-sol non sécurisés et pour lesquels les locataires s'acquittent d'un loyer de 40 €. Il manque des places en surface pour handicapés. Concernant les espaces extérieurs, le nettoyage laisse à désirer. Il n'y a aucune corbeille à papiers sur cet ensemble d'une superficie de 3 320 m² ! L'aire de jeux est elle aussi en mauvais état et ne possède pas de portail. Certains immeubles possèdent un ascen-

seur quelque peu vétuste et qui tombe souvent en panne. Si la voie (la rue du Commandant Bouchet) est dans le domaine public et appartient à la ville, tout le reste (les espaces extérieurs, les parkings, etc.), est privé et appartient à l'IRP. Le Maire et son équipe ont pris bonne note des réclamations exprimées par les habitants et rencontreront le bailleur au mois de novembre. Prochaine rencontre « En prise directe » : samedi 5 novembre à 10h30 à La Chasse.

*SA HLM IRP (Interprofessionnelle de la Région Parisienne).



Réception des nouveaux habitants

Samedi 24 septembre, le Maire, de nombreux élu(e)s, mais aussi des responsables de services municipaux et des représentants des associations ont accueilli les nouveaux habitants.



Au programme, une visite guidée en car – le tout nouveau car de la ville – suivie d'une présentation par le Maire de l'histoire de Limay. La matinée s'est terminée autour d'un pot de bienvenue. Pour Eric Roulot, cette réception des nouveaux Limayens s'inscrit dans les traditions Limayennes et participe à l'affermissement de la citoyenneté et au rapport direct que doivent avoir les habitants avec leurs élus.

À l'école du SMARD

Le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite (SMARD) est intervenu dans plusieurs classes de l'école élémentaire Bois-aux-Moines.



Brèves

Playgroup pour tous

Une nouvelle association est née : Le PLAY-GROUP POUR TOUS. Il a ouvert ses portes au sous-sol du foyer M. Baudry. Ouvert les lundis, jeudis et vendredis, de 9h à 11h et les mercredis, de 10h à 12h et de 14h à 16h, l'équipe du PLAYGROUP accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Espace de jeux et de découvertes pour les enfants, ce lieu favorise les rencontres et les échanges entre parents et enfants. L'objectif est de favoriser la socialisation du jeune enfant et de rompre l'isolement des parents vivant seuls. Pour plus de renseignements, contacter Mme. Bentoumi au 06 58 70 86 53

Un parrainage solidaire

Depuis 10 ans, un Limayen, Toufik Ouahdi, parraine une jeune palestinienne habitant Jenine, prénommée Roua et âgée de 11 ans. Chaque mois, il envoie 50 € ainsi que des fournitures scolaires à la famille pour que Roua puisse étudier et grandir dans des conditions normales. Chaque année, il reçoit un rapport sur la santé, la scolarité de Roua et ne manque jamais de prendre régulièrement des nouvelles de sa « filleule ». La jeune fille va bien et a d'excellents résultats scolaires. Elle aime dessiner et s'habiller à la mode. Pour M. Ouahdi, parrainer un enfant est un geste de solidarité et d'espoir.

Collecte de cartables.

En partenariat avec le Secours Populaire et Carrefour, 110 cartables ont été collectés cet été. L'action a été menée par des animateurs et la responsable du Dispositif de la Réussite Éducative de la ville. Des enfants du Centre de loisirs ont apporté leur pierre à cette action de solidarité en réalisant les fresques et les dessins qui signalaient l'endroit dans la galerie de Carrefour où l'on pouvait faire le don d'un cartable neuf. La remise des cartables a eu lieu dimanche 4 septembre en présence de Mme Puyvaret du Secours Populaire et Mme Hildevert, responsable du Comité d'entreprise de Carrefour. Merci à tous les parents qui ont répondu généreusement.

Le but : expliquer aux élèves le fonctionnement de la future station d'épuration de la ville (STEP) à l'aide de panneaux pédagogiques et de quelques expériences faciles à reproduire chez soi, du type : comment séparer l'huile de l'eau, et le sable de l'eau ? Réponse : Il suffit de laisser reposer, l'huile, plus légère, remontera à la surface, le sable, plus lourd, se déposera dans le fond du bassin. Après les exposés instructifs, le personnel du SMARD a lancé un concours d'affiches. Objectif : exprimer

la « leçon de chose ». Les élèves pouvaient visiter le site du syndicat : www.snardstep.fr pour obtenir les renseignements. Il fut enfin demandé aux élèves de choisir un nom à la STEP. Chaque élève ayant participé au concours s'est vu remettre un DVD de la série « C'est pas Sorcier ». Quant aux affiches, elles ont été exposées dans le hall de la Mairie tout l'été et soumises au vote du public. L'affiche gagnante est l'affiche « Eau nettoyée épurée », réalisée par un groupe d'une classe de CE2.

Commémoration d'Aincourt



Chaque premier samedi du mois d'octobre, depuis dix-sept ans, un hommage est rendu à toutes celles et à tous ceux qui furent emprisonnés à Aincourt.

Le camp d'Aincourt, dans le Val-d'Oise (à quelques km de Limay), fut le premier camp d'internement à voir le jour en octobre 1940 en zone occupée. 1500 personnes y séjournèrent : parmi eux des résistants communistes et des syndicalistes. Le 4 décembre 1940, 100 d'entre eux sont emmenés à Châ-

teaubriant. Parmi ces derniers figurent les 27 fusillés du 22 octobre 1941, dont Jean-Pierre Timbaud. Longtemps, le camp d'Aincourt fut oublié, mais chaque année, les élus de Limay participent à la commémoration ainsi que des élèves de la classe de Sophie Boyer, enseignante et Maire-Adjointe à la Jeunesse.

Bienvenue aux minis-explorateurs!

La municipalité souhaite développer et diversifier les modes de garde pour les jeunes enfants. La micro crèche des minis-explorateurs a ouvert ses portes le 29 août.

D'une capacité d'accueil de 10 berceaux, cette structure de 200 m² située au 175 avenue du Président Wilson, dans l'ancienne Maison de la Jeunesse, a été entièrement réaménagée pour accueillir des enfants âgés entre 10 semaines et 3 ans. Celle-ci est équipée d'une salle d'activité, d'une salle de motricité, de 2 dortoirs (un pour les bébés et un pour les plus grands), d'une salle de change, d'une cuisine et d'une buanderie.

Multi-accueil, la micro-crèche accueille les enfants pour toute la semaine, une ou plusieurs journées par semaine... respectant ainsi les besoins des parents.

L'équipe d'encadrement est composée d'une directrice, de quatre professionnels de la petite enfance dont une éducatrice de jeunes enfants. Elle participe à l'éveil, à la sécurité et au bien-être de chaque enfant. Des activités ludiques et pédagogiques: peinture, puzzle, mémos, musique, danse, histoire, préparation d'un spectacle de Noël et sorties sont proposées aux enfants

accueillis dans la structure. Tout cela dans le respect des rythmes de vie de chacun.

Même si ce mode de garde représente un coût pour les familles, le reste à charge, une fois les remboursements de la CAF versés, est à-peu-près le même que pour une assistante maternelle du secteur libre. Ce qui demeure intéressant pour les familles qui privilégient un mode de garde collectif pour leur(s) enfant(s).

Et le bilan de ces 2 mois d'ouverture est positif. Pour la directrice administrative Julie Nogues et la directrice technique Sofiya Oulhaci, « *les conditions d'accueil*

La micro-crèche est subventionnée par le Conseil général et la Caisse d'Allocation Familiale pour l'investissement et le fonctionnement. Elle a reçu l'agrément des services de la Protection Maternelle et Infantile et obtenu le label 1001 crèches qui lui donne la possibilité de créer un partenariat avec les entreprises. Celles-ci apportent une aide financière à leurs salariés qui réservent une place en crèche. Ainsi pour les parents bénéficiaires, le coût est le même que dans une crèche collective municipale. La micro-crèche a été inaugurée le 15 octobre.

sont idéales, quatre professionnels pour 10 enfants c'est super. La crèche a un côté familial. Les parents sont à l'aise dans la structure, et les enfants le ressentent. Les enfants sont bien, ils progressent. »

Voir site: <http://les-minis-explorateurs.fr>



Le car nouveau est arrivé



La ville vient d'acquérir un car municipal pour le transport des enfants des écoles, des anciens... Ce tout nouveau car a une capacité de 63 places et peut accueillir 2 personnes en fauteuil roulant. Mesurant 13 mètres de long, il est climatisé et équipé de systèmes électroniques: télécommande, caméra, etc. Quant à son moteur, aux normes environnementales, il permet de réaliser des économies d'énergie. Un investissement de 215 000 € TTC.

ZAC des Hauts-Reposoirs

Des bureaux en perspective.



En cours de construction, des bureaux et des entrepôts dans la zone d'activités des Hauts-Reposoirs. Faisant face à ces futurs locaux,

une nouvelle boucherie vient d'ouvrir ses portes dans les anciens locaux des Halles de Limay. *Boucherie David: traiteur, gros, demi-gros et pâtisserie.*

Amicalement vôtre!

Une amicale de locataires est indispensable pour améliorer la vie d'un quartier!



M. Carneaux président d'amicale de la Gare.

Développer les activités, proposer des animations et défendre les intérêts des locataires constituent les trois axes d'activité de l'Amicale du quartier de la Gare, présidé par M. Christophe Carneaux.

« Une amicale de locataires a pour objectif d'améliorer la vie des locataires et de créer des relations ». Pour Christophe Carneaux, « une amicale doit s'occuper des locataires et avoir un regard sur l'ensemble du quartier. Sans amicale, il n'y a pas de relation avec le bailleur et rien ne bouge! »

L'amicale de la Gare a 4 ans. Mobilisée pendant toute la durée des travaux en 2009 et 2010, elle a largement contribué à la réussite de la réhabilitation. Porteuse de revendications, l'amicale s'est fait l'interlocutrice des locataires auprès de la Soval, le bailleur.

Représentant des locataires, elle est également une organisation ayant des relations avec la municipalité et pouvant s'appuyer sur elle comme par exemple pour obtenir du bailleur de revoir à la baisse le prix du loyer des places de parking

en sous-sol. Ce parking compte 200 places pour 219 logements. À ceux-ci s'ajoutent les 20 nouveaux logements pourvus de 19 places en sous-sol. Le dialogue et la concertation avec la Soval sur ces questions de stationnement ont été constructifs. « La Soval a entièrement réhabilité ce parking. Elle l'a sécurisé, refait l'éclairage et installé la vidéosurveillance. Le loyer d'une place de stationnement en sous-sol était trop élevé. Avec le soutien de la municipalité nous avons obtenu qu'il soit ramené à 15 € par mois au lieu de 30 €. Aujourd'hui, le parking en sous-sol se remplit peu à peu. On compte environ une quarantaine de véhicules. C'est un progrès alors qu'il était complétement à l'abandon. »

Amicalement vôtre!

« Notre ambition, poursuit M. Carneaux: faire participer l'ensemble des locataires, les habitants de la Résidence Robespierre et au-delà. Nous avons envie d'aller de l'avant et de proposer aux enfants du tir à l'arc, du basket et d'autres disciplines sportives peu connues, d'organiser des matchs

et de remettre des médailles... mais aussi nous avons la volonté d'associer les jeunes à nos activités. Des initiatives ont déjà été prises: repas de quartier, animations, jeux, etc. »

M. Carneaux en est persuadé, aller vers les locataires, là où vivent les gens est indispensable. L'amicale est le bon outil. Aujourd'hui, celle qu'il préside et anime compte 80 adhérents et notamment des jeunes. Ne souhaitant pas en rester là, Christophe Carneaux entend bien élargir son influence à l'ensemble du quartier. Pour ce faire, l'amicale ne manque ni d'idées ni de projets. « C'est en développant les initiatives que nous parviendrons à convaincre ceux qui doutent encore de son utilité et de son rôle social ». Ces bons conseils prodigués, M. Carneaux rappelle qu'il est prêt à aider tous ceux qui souhaitent créer une amicale. Nous nous ferons un plaisir de transmettre leurs demandes.



Résidence Robespierre, la SOVAL.

Inauguration de l'aire d'accueil des gens du voyage

Ouverte depuis le mois de juin, tous les emplacements de l'aire d'accueil sont aujourd'hui occupés. Avec cette réalisation, la ville de Limay se met en conformité avec l'obligation de la loi. Cette aire d'accueil bien équipée répond à un mode de vie. Un droit impliquant des devoirs et le respect de règles.

Aménagée sur une surface de 5 600 m², celle-ci comprend 8 emplacements dont un adapté aux personnes handicapées, soit 16 places au total. Bien que le schéma départemental exigeait 7 places, la municipalité a décidé d'en aménager 9 de plus. L'aire est équipée d'éléments permettant de recevoir les gens du voyage dans de bonnes conditions. Chaque emplacement est équipé d'un sanitaire individuel, d'un évier et d'une douche. Son prix journalier est de 2,50 € et constitue l'un des moins chers de la région. Coût total de l'opération : 619 972,86 € HT. Plusieurs financeurs ont permis la réalisation de cette aire. L'État : 170 744 € HT ; le Conseil régional : 119 531 € HT ; le Conseil général : 48 000 € HT ; la CAF : 16 000 € HT. Le coût financier restant à la charge de la ville est de 265 697,86 € HT. « Grâce à l'aide financière de chacun », a souligné Eric Roulot, « la ville de Limay se met en conformité avec l'obligation de la loi Besson qui impose aux communes de plus de 5 000 habitants d'aménager sur leur territoire une aire d'accueil pour les gens du voyage ». Après avoir remercié les institutions, le Maire a également remercié la société VAGO à qui la



ville a délégué la gestion administrative et comptable de l'aire. VAGO se charge de l'accueil, de l'information, de la médiation, du nettoyage et de l'entretien des équipements. « Notre commune rejoint les 18 autres communes du département qui ont une aire

d'accueil ouverte ou en cours d'aménagement », s'est félicité le Maire. Et de rappeler que pour « les Yvelines, 650 places sont prévues au schéma départemental, mais que 388 seulement ont été réalisées ou sont en cours de financement ».



Chacun doit pouvoir vivre comme il l'entend mais doit aussi respecter les règles

Ce qui a conduit les élus à réaliser cette aire d'accueil tient en quelques mots. « À Limay, nous pensons que la diversité est un atout pour notre ville et que la réalisation de l'aire d'accueil destinée aux gens du voyage participe à la construction du vivre ensemble. Avec cette réalisation, nous donnons à chacun, quel que soit son mode de vie, la possibilité de vivre dans des conditions d'habitat digne. » Cela étant, le Maire a été sans ambiguïté sur les droits et devoirs de chacun : « J'appelle, a-t-il dit, les Gens du voyage à respecter les lieux, le règlement intérieur et les abords de l'aire! ». Signalons que l'aire n'est pas dans un milieu isolé et à mille lieues de tout. Elle est proche des commerçants et des écoles. Nous avons également souhaité, a indiqué le Maire, que cette aire d'accueil s'accompagne d'un véritable projet social articulé autour de 3 objectifs : 1), Assurer la scolarisation des enfants du voyage. Ainsi,



une cinquantaine d'enfants fréquentent les écoles élémentaires P. Kergomard, F. Buisson et H. Wallon et bénéficient d'un enseignement spécialisé. 2), Coordonner l'accompagnement social des familles et

les mettre en relation avec les services administratifs et sociaux. 3), Mener des actions en direction des gens du voyage comme par exemple la mise en place de bilans-santé et de dépistages médicaux. Pour mener et développer ces actions, un Comité de suivi a été mis en place.

Le Maire a conclu son allocution par ces mots : « la municipalité, mais aussi tous les Limayens doivent être fiers de cette réalisation. Elle témoigne du sens de la solidarité, de notre vouloir vivre ensemble et du respect de la dignité humaine ».

Ont tour à tour pris la parole et salué la réalisation de l'aire d'accueil par la ville de Limay, Eric Roulot, Maire de Limay ; Jacques Saint-Amaux, Conseiller général et représentant du président du Conseil général des Yvelines ; Cécile Dumoulin, Députée de la circonscription ; Jean Mallet, Conseiller régional et représentant du président du Conseil régional d'Ile-de-France ; Philippe Portal, le nouveau sous-préfet de Mantes-la-Jolie.



CHRISTIAN RECUPER

Récupération Fer et Métaux

- Achats et Récupération de Fers et Métaux
- Démolition
- Automobiles et Poids Lourds



- Démolition et débarras d'usines
- Location de Bennes
- Enlèvement d'épave gratuit

Tél./Fax : 01 30 42 85 15

Port. : 06 07 91 36 84

54 Chemin des Sirettes - 78710 ROSNY SUR SEINE

christian.recuper@wanadoo.fr



Récupération de produits recyclables

Papier - Cartons - Archives - Bois
Plastiques - Métaux Ferreux
Métaux non Ferreux
Enlèvement et gestion de déchets tels que
Branchages, Terres et Végétaux

Gestion de déchets à éliminer

Déchets du bâtiment - TP - Gravats
Démolition etc...
Déchets industriel (DIB)
Chargement possible par nos soins à l'aide
de matériel adapté.

Vos Déchets, Nous Intéresse.

Depuis Oct. 2005, nous développons le rachat au détail des ferrailles et métaux non ferreux,

Tels que le cuivre, zinc, alu, inox, laiton, plomb etc...

Ainsi que les chutes de fil électriques et Batteries.

C'est pourquoi,
que vous soyez Particulier, Artisan ou autre...

Vos Déchets nous intéresse.

Nous avons la possibilité de mettre à votre disposition des bennes à ferrailles pour les grandes quantités.



Respecter l'Environnement c'est
pour le bien être de chacun.



Acheminement des déchets dans
sites Agréés



Découvrez Prochainement

Zone des Marceaux à Rosny sur Seine

rue Gustave Eiffel

les Service que nous mettons en oeuvre pour éliminer vos déchets
aciers et métaux, dans le respect de l'environnement et des normes
en vigueur.



2012 : année électorale

22 avril et 6 mai : Élections présidentielles

10 et 17 juin : Élections législatives

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Conditions pour s'inscrire :

- Être majeur avant le 28 février 2012,
- Être domicilié sur Limay,
- Être Français ou ressortissant de la Communauté Européenne (les Européens ne peuvent actuellement voter que pour les élections municipales et européennes).

Inscription sur les listes

Vous qui aurez 18 ans avant le 28 février, vous qui avez changé de commune, vous qui avez déménagé au sein de Limay, vous qui avez acquis la nationalité française, vous qui êtes européen et non inscrit à ce jour sur les listes électorales de Limay...

Inscrivez-vous avant le 31 décembre 2011

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité en cours de validité,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (relevé EDF, Gaz, Eau, Téléphone fixe ou Loyer). Pour les personnes hé-

bergées, fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant et sa pièce d'identité en plus d'une attestation manuscrite d'hébergement.

Possibilités d'inscription

Sans vous déplacer : par courrier devant parvenir à l'Hôtel de Ville, 5 avenue du Président Wilson avant le 30 décembre 2011.

- Téléchargement de la demande d'inscription sur les listes électorales françaises (sur le site service public),
- Joindre les pièces précitées.

En vous présentant à l'Hôtel de Ville Service des élections, rez-de-chaussée :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30,
- Vous munir des pièces précitées



Les bureaux de vote :

	Dénomination et implantation		Dénomination et implantation
1	Mairie	7	Pauline Kergomard
2	Restaurant scolaire F. Buisson	8	Maternelle Henri Wallon
3	Jean Macé maternelle	9	Hauts de Limay salle polyvalente
4	Zulmée Carlu	10	Restaurant scolaire Jean Macé
5	Maria Montessori	11	École Jules Ferry
6	Bois-aux-Moines, salle polyvalente	12	Restaurant scolaire Henri Wallon

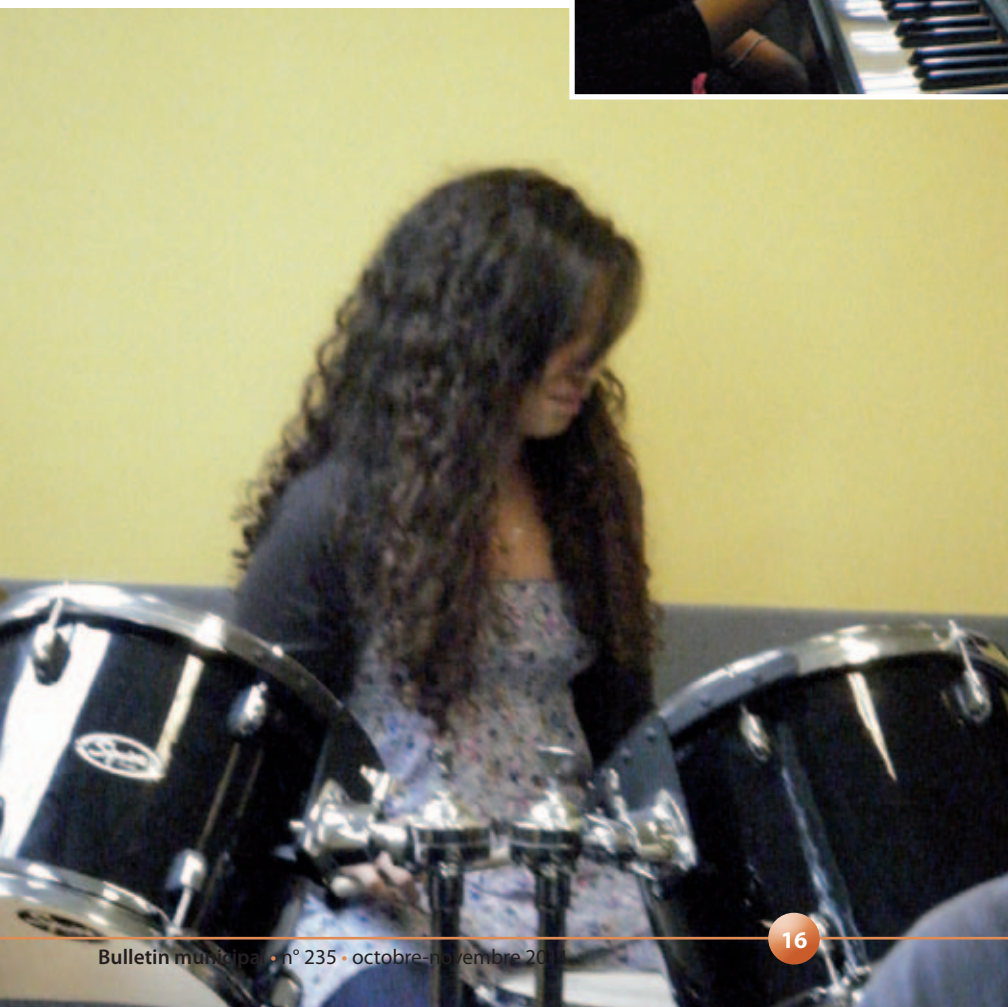


La classe orchestre a aussi fait sa rentrée

Les 25 élèves de 4^e de la classe orchestre du collège A. Thierry ont retrouvé leurs instruments de musique pour la deuxième année consécutive. Retour sur un projet ambitieux qui permet aux jeunes de prendre goût à la pratique musicale.

C'est la deuxième année pour la classe orchestre 2. À l'origine, la première session de la classe orchestre était subventionnée par l'État. Aujourd'hui, malgré l'arrêt des subventions, la municipalité a décidé de reconduire l'expérience.

Depuis l'année dernière, 25 élèves du collège Albert Thierry se sont engagés dans ce projet. Ils étaient au départ 50 à vouloir y participer. Tous ont passé un entretien individuel au préalable, afin que leurs professeurs évaluent leurs présentations, leurs motivations à participer à cette expérience enrichissante.



Déchiffrer une partition musicale, apprendre à jouer d'un instrument au sein d'un orchestre, ne va pas de soi et demande beaucoup de travail. Les élèves ont une heure de répétition collective et une heure de formation musicale de solfège au collège. Pour compléter leur formation, ils bénéficient également de 30 minutes d'enseignement individuel au Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC). Au total les élèves ont 2h30 de cours encadrés par des professeurs du CRC et du professeur d'éducation musicale du collège.

Les élèves joueront bientôt ensemble face au public

De l'enthousiasme, de la motivation, de la détermination, élèves et professeurs n'en manquent pas. Les enseignants sont au nombre de trois: Mme Biju-Pruneyre, professeur de musique de la classe, M. Olivier Lefebvre et M. Pierre Lacroix, professeurs du Conservatoire à Rayonnement Communal.

Une véritable émulation au sein du groupe s'est créée autour de ce projet où chacun s'investit à fond. La classe orchestre est riche d'enseignement pour ses élèves qui, outre le goût pour la musique et sa découverte, apprennent rigueur, écoute, respect du matériel et d'autrui. La première session a démontré que les élèves ayant participé à cet enseignement artistique obtenaient des résultats scolaires en nette progression. Aujourd'hui, certains élèves poursuivent et s'inscrivent au conservatoire de musique.

Les élèves se produiront début décembre à la salle municipale lors d'un concert des ensembles du Conservatoire. Pour eux, c'est un véritable plaisir de jouer sur scène et devant un public.

Comme le dit un des élèves: « *je ne savais pas ce que c'était que la musique. Aujourd'hui je sais que c'est un art qui nous permet d'exprimer nos émotions et de nous épanouir...* »

Partenariat de la classe orchestre :

l'Éducation nationale, le collège Albert Thierry, le Conservatoire à Rayonnement Communal, musique et danse de Limay (CRC) et l'entreprise Buffet Crampon qui offre d'importantes réductions sur l'achat des instruments.



Solidarité

La Révolution égyptienne vue par de jeunes Limayennes.

Dans le cadre des bourses initiatives, quatre jeunes Limayennes : Ikrame Ait Abdallah, Amandine Cotton, Hawa Konaté et Asma Drissi ont obtenu une subvention municipale de 600 € pour effectuer un voyage solidaire en Égypte.

L'objectif du projet consistait à se rendre sur place pour évaluer la situation du pays, connaître le sentiment des Égyptiens suite à la révolution et la démission du président Hosni Moubarak.

Retour sur un voyage riche en enseignements et en émotions.

Logées au Caire dans des conditions confortables et de sécurité, nos 4 jeunes Limayennes ont été frappées par l'immense fracture sociale qui touche le pays : une Égypte touristique faite de grands espaces et de belles villas avec palmiers, et une Égypte où règnent misère et pauvreté



faite de petites habitations à proximité de déchetteries...

Comme elles le disent : « *Ce sont deux mondes différents* ». Et d'ajouter : « *ils ont eu raison de faire la Révolution. Si nous avions habité là, nous nous serions révoltées aussi, tellement le contraste est énorme entre les plus riches et ceux qui n'ont rien !* »

Aujourd'hui, le peuple égyptien affiche une grande fierté de s'être soulevé contre l'ancien régime. En témoigne, comme nous le rapportent ces 4 jeunes, la vente des T-shirts, avec pour inscription « liberté », ou « merci à tous », vendus sur la place Tahrir, ou encore le nom de Moubarak qui a disparu des stations de métro. Or, malgré le contrôle de l'État par l'armée égyptienne, une grande insécurité subsiste dans le pays. De nombreux commerces sont pillés. Les Égyptiens cherchent par tous les moyens à se procurer de l'argent. Le peuple attend avec impatience le procès d'Hosni Moubarak et les élections qui devraient avoir lieu en novembre. Élections à travers lesquelles, le peuple doit élire ses représentants au Parlement qui auront pour mission d'élaborer la nouvelle Constitution.

« Révolutionnaires dans l'âme », les jeunes Limayennes, souhaitent faire un prochain voyage en Palestine. Le conflit israélo-pa-

Ali Zoheir, 22 ans, a également reçu une Bourse initiative municipale de 300 € pour se rendre en Chine du 3 novembre au 18 décembre dans le cadre de sa formation BTS Assistant Manager. Son projet va lui permettre d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger au sein d'un cabinet d'avocats international, d'observer et de s'imprégner de la culture asiatique.

lestinien représente pour elles un exemple des peuples en lutte pour leur reconnaissance et leur liberté : « *lorsque Mahmoud Abbas a déposé sa demande d'adhésion d'État Palestinien à l'ONU, il a envoyé un signe fort au monde entier* ». Heureuses, nos 4 jeunes disent avoir « *grandi durant leur voyage* », et d'ajouter : « *on pourra dire plus tard à nos enfants : la révolution égyptienne, nous y étions !* »

*Les Bourses Initiatives existent depuis 2006 et offrent un soutien à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent réaliser un projet humanitaire et/ou social et solidaire, individuel ou collectif. Les demandes sont à adresser au Service Jeunesse.



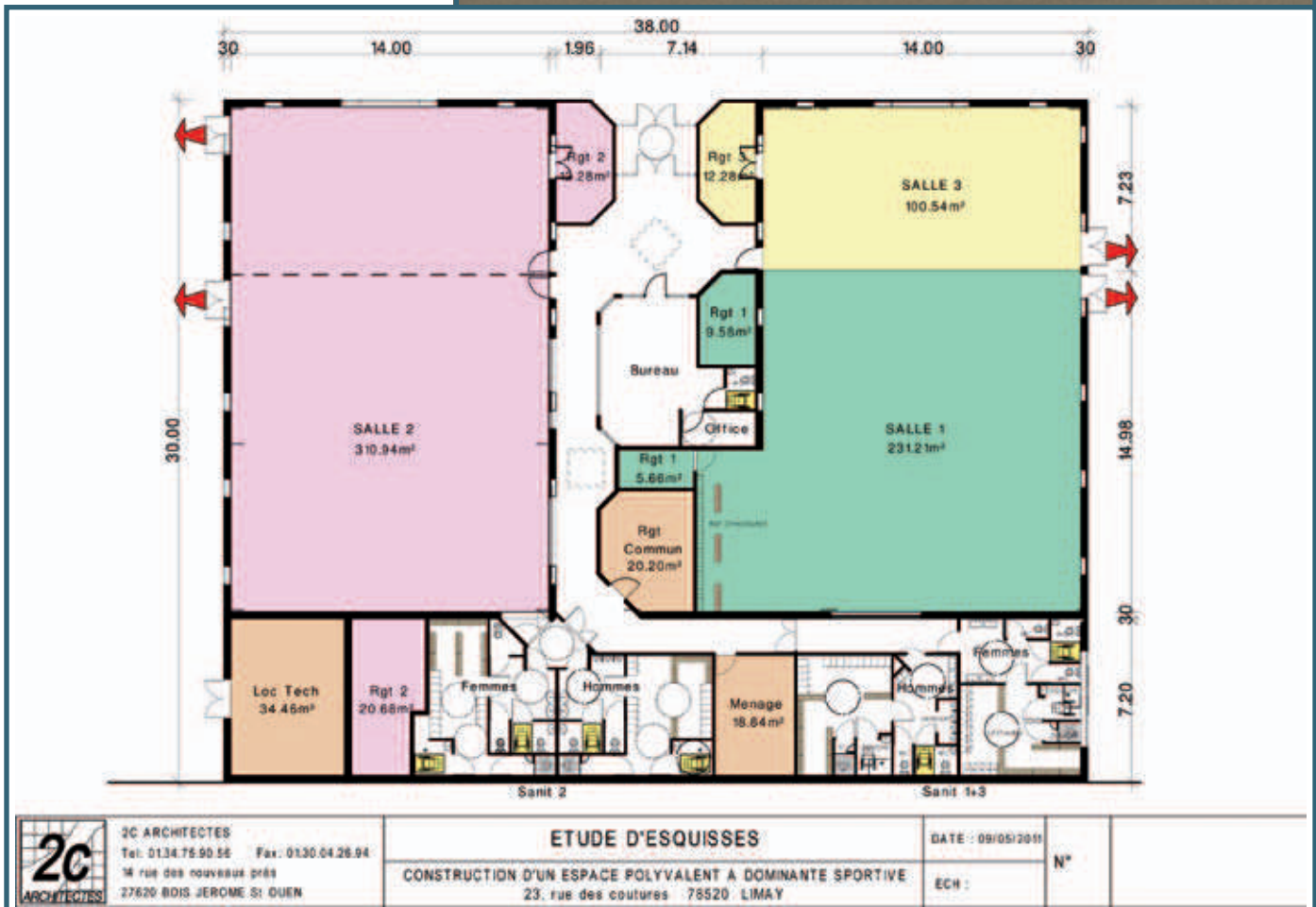
Construction de l'Espace polyvalent Ferdinand Buisson Investissement: 2,7 millions d'euros.

L'ouvrage s'étendra sur une surface de 1 000 m² et comprendra 3 salles d'activités.

Les salles 1 et 3 pourront être reliées par une cloison. Une salle sera dédiée aux remises en forme et aux pratiques sportives et de bien-être: renforcement musculaire, fitness, gym, activités synchronisées, danse collective, etc. Une autre permettra la pratique de différents sports de combat (boxe éducative) et d'arts martiaux: judo, karaté, goshinkai, etc. Cette salle sera équipée d'un tatami de 12x12 m. L'Espace polyvalent Buisson offrira également des activités, à l'aide d'un matériel adapté, pour les moins de 6 ans. Il sera ouvert aux associations, aux clubs, mais aussi aux écoles et aux services de la ville, au C.I.S., etc. Enfin, joux-

tant cet investissement important pour la ville et qui répond à des besoins non moins importants, un plateau d'évolution multis-

ports a été réalisé. Les travaux de l'Espace Polyvalent à dominante sportive F. Buisson devraient s'achever début 2013.



Réfection totale des jeux de l'école maternelle F. Buisson.



Réalisation d'un « mur d'eau » au milieu du giratoire de la tête de Pont (entrée de ville). « Mur d'eau » frappé de chaque côté d'une feuille de chêne – feuille de l'arbre symbole de la Liberté -



L'eau ruisselle le long des parois en pierre et est ensuite récupérée grâce à un circuit fermé.

Rue du Cimetière (partie basse). Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Une fois ces travaux terminés, la seconde phase consistera en la réfection de la chaussée (enrobé) et des trottoirs. Des plantations sont également prévues.

Réfection des sols du gymnase Guy Môquet.



Réhabilitation et sécurisation de l'intérieur et de l'extérieur des réservoirs des Croms.



La passion du bois : une histoire de famille

Limay, ce n'est pas la moindre de ses particularités, fut marquée tout au long de son histoire par de grandes familles dont les noms appartiennent à la mémoire collective, à notre histoire locale. La famille ACOLET est l'une d'elles. Et sa passion pour le bois mérite d'être contée.

Installée depuis 1850, rue du Maréchal Foch, anciennement rue du Cordier, en plein centre ville, l'entreprise Acolet s'est perpétuée de pères en fils. Implantée sur un terrain de 4000 m² (40 ares), Acolet est aujourd'hui une menuiserie qui fabrique – sur mesure et pour les particuliers - meubles, portes, fenêtres et escaliers... Thomas Acolet a mis ses pas dans ceux de son père et poursuit l'activité de ses ancêtres.

Mais remontons aux origines où la Seine jouera un rôle déterminant

Il y a d'abord Antoine Acolet, issu d'une famille de charpentier de marine et installé à Compiègne. Antoine réalise la construction de son propre chaland (péniche). Il se fait marinier, navigue sur les canaux et les fleuves du Nord de la France.

Mais voilà qu'au cours d'un transport de bois son chaland tombe en panne. Il cherche un terrain pour décharger sa marchandise, démonter le bateau et vendre le tout au détail! C'est ainsi qu'il s'installe à Mantes-la-Jolie. Par la force du hasard et des circonstances. Devant le succès de son commerce au détail, Antoine achète

du bois neuf et continue la vente. L'histoire est cocasse... Estimant que les impôts à Mantes-la-Jolie sont bien trop élevés, Antoine s'installe à Limay où il loue un petit terrain en bord de Seine. Quelques temps après, il achète un terrain rue du Cordier sur lequel il fait construire sa maison et son commerce.

L'entreprise survit aux deux guerres

Les années suivantes, c'est Jules Acolet, son fils, qui reprend et poursuit l'activité. Jules la développe au début des années 1900 avec son fils Léon.

Au lendemain de la première Guerre mondiale, Léon renoue avec la tradition. Il prend l'affaire, agrandit les locaux et achète des terrains voisins. Il investit également dans des machines à bois. Ce sera le tout début de la scierie.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, Pierre Acolet travaille avec Léon. La scierie marche bien mais va subir le ralentissement économique pendant la guerre. Aux difficultés va s'ajouter un drame. Pierre Acolet est arrêté par les allemands dans le



Nord de la France. Il ne fera son retour à Limay que 5 ans plus tard!

Au sortir de la guerre, les besoins en bois pour la reconstruction sont très importants: la scierie est performante et des employés sont embauchés. Dans les années cinquante, d'autres activités viennent s'ajouter à la menuiserie, et des machines nouvelles font leur apparition dans l'atelier. Les années soixante-dix sont également porteuses, le personnel augmente en nombre. C'est à cette époque que Bernard rejoint l'équipe. Malheureusement, Pierre décède en 1980.

Une fidélité dure comme le bois!

L'activité de l'entreprise Acolet est intense jusqu'en 1990. Mais le contexte international et la grande distribution rendent les affaires difficiles les années suivantes. Aujourd'hui, 161 ans après ses débuts, l'activité continue, avec Thomas, qui travaille en atelier et réalise des travaux sur mesure. Le négoce, la menuiserie et la vente de bois sont ses activités principales.

Nous nous sommes beaucoup servis des éléments historiques disponibles sur le site: <http://www.acolet.fr>. Que la famille Acolet en soit ici remerciée.



Vive les bénévoles!



Lors du Forum des Association 2011, plusieurs bénévoles ont été mis à l'honneur par la municipalité.

Catégorie « ENSEMBLE » :

Les jeunes de l'AS Judo Ju Jitsu. L'AS Limay Judo Ju Jitsu a été créée en 2000. Elle est composée de 9 bénévoles et de 2 professeurs salariés. Le nombre de licenciés s'accroît d'année en année. Pour la saison 2010-2011 : 194 licenciés soit 23 % de plus que l'année passée, 80 % des adhérents du club ont moins de 13 ans. La relève est très prometteuse avec de très bons résultats pour la saison 2010-2011 : Benslimane Nassim, champion des Yvelines junior ; De Wilde Dylan, 3^e du championnat de France d'Ile-de-France ; Pinchard Anthony 5^e du championnat des Yvelines (minime) ; Méziane Myriam, 3^e du championnat des Yvelines (benjamine) ; Persan Lauryl, 3^e championnat des Yvelines (benjamine).

Catégorie « JEUNE POUSSE » :

Ducros Kevin de l'AS Judo Ju Jitsu. Kevin débute au club en septembre 2005 où il intègre le cours Baby-Judo. C'est un enfant motivé et passionné par le Judo. Son assiduité aux entraînements lui permet d'obtenir sa ceinture verte. Lors des compétitions auxquelles il participe, il finit régulièrement à la 1^{re} place. « C'est une graine de Star », et son père a été champion de Kick-Boxing !

Dériaux Clémence, du Centre Cycliste des Loups de Limay. Issue d'une famille de cyclistes, son père et ses deux frères ont débuté et ils ont fait de la compétition aux Loups de Limay. Que ce soit durant les entraînements en salle ou sur route, elle a toujours fait preuve de hargne, de courage sans jamais se plaindre malgré diverses chutes. Elle a progressé jusqu'à obtenir le titre de championne de France à 13 ans !

Gillet Fanny également du Centre Cycliste des Loups de Limay. Fanny est issue d'une famille de sportifs, son père a fait du hockey sur glace. Elle arrive au club avec son frère jumeau. Pratiquant parallèlement de la danse, elle a dû s'accrocher pour surmonter des périodes de découragement. Elle se place 3^e des championnats de France.

Catégorie « BÉNÉVOLAT ET CITOYENNETÉ » :

Corbon Bertrand (ALJ Escalade) : Bertrand Corbon est entré très tôt dans la vie associative. Dès sa majorité il a intégré le bureau d'une association de Mantes-la-Ville en tant que secrétaire puis président. Durant son parcours associatif, il fait partager son savoir à deux associations sportives Limayennes : le Judo et l'Escalade. Après avoir été vice-président de l'ALJ Escalade, il devient président en 2007.

Parallèlement, il assume des responsabilités au Comité régional de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME). Il organise avec brio la coupe de France de blocs en 2010 à Limay.

Remaud Marie Bernadette (ALJ Sports /ALJ Gym Forme Santé). Marie Bernadette débute son engagement associatif Limayen en 1991 où elle devient la présidente de l'association Gym Forme Santé. En 1999, elle devient la présidente de l'ALJ Sports et participe activement à la refonte de l'ALJ Sports en 2000. Chaque association est aujourd'hui indépendante. A la suite de ces modifications l'ALJ est devenue une structure fédérative ayant pour but la mise en commun des idées, des aides techniques et financières. En plus de ces actions, l'ALJ a créé un petit journal et organisé les Olympiades de 2004 et 2008 afin de commémorer de façon ludique des jeux Olympiques. Marie Bernadette a laissé sa place de présidente cette année et la relève est assurée. Mais elle ne quitte pas pour autant le monde associatif et espère consacrer plus de temps à une autre passion : la protection des milieux naturels avec son association Société d'Études des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin (SESNMV). Voir site : <http://sortie.nature.sesnmv.monsite-orange.fr>



Michelle Maisonneuve est une bénévole très investie dans le Comité des Fêtes. Du secrétariat à l'intendance en passant par l'organisation de nombreuses manifestations, Michelle Maisonneuve est toujours présente, active et dynamique. Ses talents sont multiples. C'est elle qui crée et confectionne les costumes! Michelle n'est pas seulement une ouvrière talentueuse mais la cheville ouvrière du Comité. Elle a donné pendant un an bénévolement des cours de couture aux adhérentes de l'association PIA. Son optimisme à toutes épreuves, son soutien constant, font d'elle une bénévole qui s'engage, de son plein gré, et de manière totalement désintéressée.

Petit Bruno (Big Bang Vexinée): L'association Big Bang Vexinée, composée d'une dizaine de bénévoles, est une association très discrète, comme son Président, qui pourtant fait beaucoup de bruit une fois l'an au moment de son Salon. En 1996, l'objectif principal était l'organisation d'un Salon dédié au disque. Les membres fondateurs avaient tous une passion pour le disque, et notamment le vinyle. À cette époque la plupart des manifestations similaires se déroulaient à Paris ou dans les grandes villes. En 1996, s'ouvre donc la première foire du Mantois à Limay. Depuis, le rendez-vous annuel a pris ses quartiers au gymnase Guy Môquet et attire de nombreux exposants et plus de 1 000 visiteurs. Le Salon s'est ouvert au fil des années aux bandes dessinées et aux instruments de musique. En 2012, ce sera la 16^e

édition qui se déroulera pour la 1^{re} fois sur deux jours, les 11 et 12 février. L'intégralité de la recette des entrées est reversée à des organisations caritatives du Mantois. Petit Bruno en est le président. Passionné, mais d'une passion dans le partage, dans l'échange, la pérennité du Salon le prouve. Collectionneur, mais au sens de celui qui regroupe ce qui est dispersé, il a su réunir dans un même lieu des néophytes et des passionnés. Bénévole depuis 15 ans, il a réussi, accompagné de son équipe, à créer l'événement d'un Salon dont le rayonnement dépasse Limay.

L'inauguration du Forum est l'occasion pour la municipalité de rappeler le rôle irremplaçable des associations dans la vie locale et de les féliciter.

En 2011, le total des subventions aux Associations s'élève à 200 000 €.

Eloge du bénévolat

Dans son discours devant les représentants d'associations, Dominique Bouré, 1^{re} adjointe au Maire a rappelé quelques chiffres: Limay compte 480 bénévoles dont 233 pour le secteur sportif œuvrant dans plus de 170 associations. « Dans une société éclatée, a fait remarquer l'élu, où les techniques de communication individualisent les échanges en contournant les liens humains physiques, l'investissement individuel dans un collectif doit être favorisé (...). La pratique bénévole doit être basée sur un engagement fondateur porté par des valeurs à caractère humaniste et solidaire. C'est pourquoi, il nous semble fondamental qu'une véritable éducation à l'engagement bénévole soit portée d'où la nécessité de développer des formations à destination des bénévoles afin de permettre à chacun de développer son projet associatif. » Ainsi, « la ville, grâce au professionnalisme du Service Vie Associative, a organisé 4 sessions de formations gratuites sur la responsabilité, la comptabilité, la conduite de projet, la vérification des comptes, et une autre est prévue sur les projets mutualisés. » Quant au Comité consultatif Vie Associative, créé en 2008, il constitue « un lieu permanent de dialogue et de concertation entre les associations et la ville » (...). Faisant l'éloge du bénévolat, Dominique Bouré a eu ces mots: « Un bénévole fait don de ses capacités et en retire une identité, une satisfaction qui ont aussi une valeur en termes de reconnaissance sociale. Le bénévole est celui qui s'engage, de son plein gré, de manière désintéressée, dans une action organisée au service de la communauté ».



L'été en chiffres

701, c'est le nombre d'enfants qui ont fréquenté le Centre de loisirs Édouard Fosse en juillet et août.

171, c'est le nombre d'enfants qui ont fréquenté le Centre de loisirs maternel du Bois-aux-Moines en juillet et août.

100, c'est le nombre d'enfants et de jeunes, de 6 à 17 ans, qui ont bénéficié des séjours.

48, c'est le nombre d'enfants et de jeunes de 6 à 17 ans qui ont bénéficié des mini séjours.

82 jeunes par jour en moyenne au mois de juillet et 53 par jour en moyenne en août ont profité des animations proposées par l'Espace Jeunes.

5 434, c'est le nombre total de visiteurs à Limay Plage.

Limay Plage a accueilli **3 656** visiteurs en juillet et **1 778** en août, malgré le mauvais temps.

À elles seules, les soirées cinéma, « Virtual music », Latina, paëlla et créole et autres ont rassemblé **plusieurs centaines** de personnes.

La fréquentation des Centres de loisirs a augmenté par rapport à 2010. De même que le nombre de jeunes à l'Espace Jeunesse. Il y avait également davantage de séjours et de mini séjours proposés cette année. La réussite et le succès de l'opération « Passons l'été ensemble » et de « Limay Plage » montrent que les actions municipales visent juste et correspondent à un véritable besoin qui n'est autre que le droit aux vacances, ce temps des loisirs et de la découverte!

45 enfants/parents ont participé à l'atelier mosaïque.

348, c'est le nombre de personnes, souvent en famille, qui ont profité des sorties familiales à la mer.

80, c'est le nombre d'enfants qui ont suivi les stages du CIS, le Centre d'Initiation Sportive de la ville.





La Foire à tout fait le plein de soleil

La Foire à tout de Limay est un jour de fête. Sous un soleil exceptionnel, la foule des grands jours était au rendez-vous ce dimanche 2 octobre.

Les rues de Limay offraient alors une ambiance légère et bon enfant pour les milliers de flâneurs et visiteurs venus du Mantois et de différents départements. Pour le président, M. Jean-Luc Maisonneuve, la Foire à tout est un moment très important pour le Comité des Fêtes.

Pas moins de 910 emplacements cette année avaient pris possession des rues livrées aux seuls piétons. La Foire à tout, c'est des animations et des jeux pour les enfants. « Il faut qu'il y en ait pour tout le monde », comme le dit M. Maisonneuve, qui tient par ailleurs « à remercier les habitants de Limay pour leur civisme. En effet, les interdictions de stationner et de circuler ont été respectées, évitant ainsi l'intervention des forces de l'ordre pour enlever les véhicules qui seraient stationnés sur les emplacements réservés aux exposants ».





**2 Restaurants
pour mieux
vous servir.**

Limay

32, Rue Lafarge - 78520 Limay
Ouvert 7J/7 de 10h à 22h
McDrive™ jusqu'à 23h
vendredi et samedi de 10h à 23h
McDrive™ jusqu'à minuit



**Mantes-la-Jolie
Cinéma**

31, Rue de Lorraine
78200 Mantes-la-Jolie
Ouvert 7J/7 de 11h à 23h
Samedi de 10h30 à 23h



© 2015 McDonald's. Tous droits réservés. Photos: M. J. P. / M. J. P.

NOUVEAU

C.T.R.E *Le seul spécialiste*
CONTROLE TECHNIQUE
AUTO-UTILITAIRE - POIDS LOURDS

10% de remise
sur votre contrôle technique auto
sur présentation du coupon



Tél. : 01 34 78 63 39

ZAC des Hauts Reposoirs - 78520 LIMAY
DERRIERE LES HALLES DE LIMAY

Plus Belle...
Institut de Beauté



4 Bis, Rue Aristide Briand 78520 LIMAY

facebook : Plus Belle Institut

01 34 78 55 52

lundi au vendredi 10h à 18h30
samedi 9h30 à 17h30

BOUCHERIE
حلال **DAVID**

**NOUVEAU
à LIMAY**

ZAC des Hauts-Reposoirs
à côté des Halles de Limay
4 rue des Carrières
78520 LIMAY

Tél. : 01 30 98 92 69

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Allocation pour cadeau de Noël aux enfants

Vous avez un ou plusieurs enfants à charge, âgés de 14 ans maximum au 31 décembre 2011 (nés jusqu'en décembre 1997), et le total de vos ressources mensuelles ne dépassent pas le plafond fixé pour bénéficier de la CMU-CMC ? Après examen des justificatifs demandés et étude de vos droits éventuels, une allocation de 25 € par enfant pourra vous être accordée. Pour tous renseignements sur les conditions à remplir et obtenir la liste de tous les justificatifs à fournir, se présenter à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, en mairie, ou téléphoner au 01 34 97 27 01. Les justificatifs devront être déposés au CCAS sur rendez-vous, entre le 15 octobre et le 15 novembre 2011, dernier délai.

Distribution des colis de Noël aux anciens

Du lundi 5 décembre au vendredi 23 décembre (sauf les samedis) de 9h à 12h et de 14h à 17h en Mairie au 3ème étage. Cette année, c'est dans un décor de circonstance que les personnes âgées qui bénéficient du colis de Noël de la municipalité seront chaleureusement accueillies. Outre une exposition photos retraçant les activités de l'année, deux mini-concerts par semaine seront donnés pour toutes celles et ceux qui voudront bien prendre le temps de boire un café, un chocolat chaud ou un thé, et goûter aux friandises.

Renseignements :
C.C.A.S. - 01 34 97 27 01

Pour les salaires à KP1

Le 10 octobre dernier, le Maire, Eric Roulot, est allé à la rencontre des salariés grévistes de l'entreprise KP1 de Limay pour leur apporter son soutien. Les salariés de l'entreprise KP1 étaient en grève pour l'augmentation de leurs salaires et l'ouverture des négociations.

Paie en ligne

Depuis un mois les familles peuvent payer en ligne les services municipaux: restauration scolaire, centre de loisirs, crèche. Il leur suffit d'aller sur le site Internet de la ville www.ville-limay.fr où un lien les dirigera vers le « Portail Familles » de Limay. Un portail sécurisé. Les familles pourront payer avec la carte bancaire, consulter leur compte, l'historique des factures et éditer les attestations de paiement.

Super trafic

Au cours des 6 premiers mois de l'année 2011, Ports de Paris enregistre une croissance de 7,7 % du trafic voie d'eau de marchandises en Île-de-France. Le trafic fluvial de conteneurs connaît lui une hausse record avec + 17,7 %. Ces nouvelles performances font de Ports de Paris le 1er port fluvial européen pour le fret fluvial (en tonnage manutentionné devant le port de Duisbourg en Allemagne) et le 1er port intérieur français pour le trafic de conteneurs.

La municipalité dit non à la logique financière de la santé

Le Conseil municipal de Limay du 29 septembre était amené à donner son avis sur le Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS) qui doit déterminer l'action de l'Agence régionale de santé en Île-de-France. Rappelant que « *seul un grand service public national de la santé peut garantir un accès universel au droit à la santé et aux soins* », la majorité muni-

cipale a émis un avis défavorable sur le PSRS. L'opposition UMP s'est abstenue. La majorité municipale justifie sa position en dénonçant la logique du PSRS qui prévoit d'intensifier la suppression de postes et la fermeture de services dans les hôpitaux publics au nom de la rentabilité financière. Plan qui vise le démantèlement de notre système de santé au profit du privé.

Aspect cuivre tout simplement

Concernant le « mur d'eau » du giratoire près du pont, on peut voir une sorte de « rouille » apparaître sur les feuilles qui ornent le mur. Il s'agit là d'un phénomène normal et nécessaire. Pour éviter le vol, les feuilles ont en effet été réalisées, non pas en cuivre, mais en

acier Corten, un acier à corrosion superficielle et qui favorise l'oxydation. En clair, avec le temps, les feuilles vont se teinter naturellement en rouge et prendront l'aspect du cuivre sans pour autant présenter des traces de « vert-de-gris » comme le cuivre le ferait!

Gratuité des transports

La gratuité des transports en commun pour les jeunes en insertion. Le Maire de Limay, Eric Roulot se félicite de cette importante avancée et du rôle déterminant qu'a joué le groupe du Front de gauche, PCF-GU-AC de la région pour que cette mesure aboutisse. Depuis le mois d'octobre, elle offre la gratuité des transports en commun pour 17 000 jeunes franciliens en insertion et constitue une réponse à la situation des jeunes franciliens particulièrement précaires.

Réseau de surveillance

Le Conseil municipal vient d'attribuer à l'association de riverains, ARPAL, une subvention exceptionnelle de 5 000 €. Cette association travaille à l'amélioration de la qualité de vie et lutte contre les pollutions générées par GDE. L'ARPAL souhaite solliciter les services d'un cabinet d'études spécialisé dans le domaine de l'environnement et mettre en place un réseau d'observateurs. Ces observateurs bénéficieront d'une formation dans l'utilisation des outils et des matériels permettant les observations olfactives, auditives et visuelles.

Nouveau à Limay!

«ARENA FOOT» Complexe de foot en salle :
3 terrains couverts.
2 rue Fernand Forest,
ZI Limay-Porcheville.
Tél. : 09.50.82.29.34. Site ARENA FOOT :
<http://www.arenafoot.fr>



Bornes de recharge électrique



Carrefour vient de réaliser une infrastructure de recharge ouverte au public pour les véhicules hybrides ou électriques. Cette station est pourvue de six emplacements équipés chacun d'une borne et d'une prise.



Portrait d'un champion

Plusieurs dizaines de titres. De dizaines de victoires et de championnats remportés. Des podiums à ne plus savoir compter. Des diplômes et des distinctions à profusion. Des trophées gagnés, sur route, sur piste...

145 victoires (hors catégorie), 65 titres, 54 médailles... et des coupes pleines armoires! Tel est le palmarès impressionnant de Pierre Lassalle, aujourd'hui dirigeant du Club des Loups de Limay mais aussi l'entraîneur et le soigneur... L'amateur rompu et avisé semble n'avoir couru qu'après les trophées comme pour se prouver tout ce dont il était capable et défier le destin. Il ne regrette rien car les souvenirs, les compétitions, les joies de la course, les titres des coureurs qu'il a formés, tout ce qu'il a accompli, surpassent, et de très loin, les regrets! Tout a commencé par un pari fou, sorte de bravade! Pierre entreprend un beau jour d'aller à Dieppe à vélo. Parti à 6h00 du matin de Sartrouville, il arrive 5 heures plus tard à Dieppe et se dirige vers la gare où l'attendent ses parents. Pierre vient d'accomplir un exploit. Lui qui n'avait jamais fait du vélo vient de parcourir 170 kilomètres à la vitesse de 34 km/h de moyenne! Son père, un cycliste accompli l'en avait dissuadé, car il doutait que l'on puisse, au

pied levé, et sans entraînement, faire pareille course! C'est pour cette raison que les parents de Pierre, quelque peu dubitatifs, avaient pris le train pour Dieppe. Pierre arriva donc en gare vers 11h00, et comble de l'histoire, c'est lui qui attendit ses parents! Il avait un train d'avance! Pierre ne détenait aucun secret pour réaliser cette performance. Sa force, sa pugnacité, son physique et sa détermination, tout ce qui, en somme, fait son caractère, il l'avait forgé et peaufiné durant des années. Nous verrons comment...

Capture d'images

Pierre est le 7^e d'une famille de dix enfants. Il est né le 28 janvier 1929 à Sartrouville de parents d'origines Basque. Son père est « cheminot » et sa mère tient la maisonnée et élève les enfants. Tout même, Pierre fréquente une école religieuse avant d'intégrer « la communale ». Dès l'âge de 8 ans, il montre des « dons » pour le dessin. Un talent remarqué qu'il cultive en reproduisant au fusain les visages des « vedettes » de l'époque...



Pierre a 11 ans quand bruisse au loin le cliquetis des armes. En 1940, c'est la « drôle de guerre », puis l'occupation. Fuyant Sartrouville, la famille rejoint alors le pays Basque et revient à Sartrouville un an plus tard. Les écoles sont fermées et Pierre

s'active à aider sa mère. Il ne connaîtra plus jamais la classe! En attendant il faut nourrir la famille. Pierre croit avoir trouvé un bon plan. Chaque semaine il ramène de la viande du marché. Un jour la marchande est arrêtée manu militari. C'est ainsi qu'il apprend qu'il a mangé du chien pendant un mois, lui et les siens! Ce sont les années sombres et les privations...

Une enfance en mouvement

Intrépide et fonceur, Pierre aide les secouristes lors des bombardements qui s'abattent sur Sartrouville. Le pont ferroviaire reliant Sartrouville à Maisons-Lafitte est bombardé en mai 1944. Lors de la débâcle des Allemands, Pierre tient sa revanche: il vole le vélo d'un allemand épuisé et assoupi. C'est son premier vélo. Un beau vélo dont il ne profitera guère puisqu'on le lui vole quelques jours plus tard dans le train lors de l'exode².

En 44, Pierre est apprenti boulanger. 12, voire 14 heures par jour dans le pétrin. Mais ni l'envie ni la passion ne l'ont quitté. À 14 ans, il prend des cours de musique à Paris et apprend l'accordéon. Sans le sou pour s'acheter l'instrument de ses désirs, il est à la gare Saint-Lazare et aux bouches du métro. Il vend ses petits pains briochés... Ça marche bien. Trop bien, jusqu'au jour où des hommes en uniforme lui demandent sa «patente» et l'emmènent au commissariat. Pierre



vient de frôler la maison de correction... Les mois passent et Pierre s'entiche de la guitare. Il apprend, progresse, excelle... Toute sa vie il gardera cette soif insatiable d'apprendre et de se parfaire. C'est comme un combat permanent qu'il mène contre lui-même et contre la fatalité dont il entend bien tordre le cou.

Pierre a 16 ans lorsque la passion pour la boxe le prend. Un sport qui n'a pas la grâce de plaire à sa mère et qui refuse de signer sa licence. Qu'à cela ne tienne, Pierre se lance dans le culturisme après être tout de même monté sur le ring! Le culturisme est à la mode. Pierre soigne sa plastique et se présente à des concours.



À 20 piges il est appelé sous les drapeaux et affecté dans un bataillon à Épinal. Un régiment disciplinaire pour avoir vendu des brioches! Au programme, parcours du combattant le matin et parcours du combattant l'après-midi avec tir à blanc au-dessus des têtes! L'enfer. Avec le courage et la témérité qui le caractérisent, Pierre fait le peloton des sous-officiers et sort 3^e du rang avec le grade de Sergent, s'il vous plaît!



L'armée est maintenant derrière lui, Pierre apprend le chant³, travaille sa voix de baryton ténorisant, crée un duo et, avec son acolyte connaît les feux de la rampe. Il chante les succès de Dario Moreno et de Georges Guétary. Auditionné par France Inter puis par Europe 1 pour l'émission «les n° 1 de demain», il échoue de peu mais enregistre deux disques dans la foulée! L'air du temps est au «yé-yé» et aux cheveux défaits, et nos chanteurs à voix peinent à se faire entendre. Comme une mode chasse l'autre, Pierre reprend le culturisme et lorgne sur le vélo. Son père est un adepte de la petite reine depuis des lustres. «Tiens, se dit Pierre, je vais faire du vélo». Entre temps il a rencontré Yvette,

Portrait

celle qui partagera sa vie. Yvette toujours présente et fière de son « Basque » comme à 20 ans.

« Il faut s'entraîner! S'entraîner » disait le père. Son père. Que nenni, réplique Pierre, demain je serai à Dieppe! C'est ainsi que tout a commencé – avec cette course folle qui le mena à Dieppe - cette vie intimement liée au vélo et qui lui procurera tant de titres, de récompenses, de félicitations, d'admiration et de bonheur. « *Le vélo à fond, à fond* », dit-il, souriant et passionné, malgré ses 82 balais, comme toujours habitué par le jeune homme qu'il fut.

Mais nous n'en avons pas fini avec le « personnage ». Comme certains ont plus d'un tour dans leur sac, Pierre fait partie de cette espèce qui rebondit et qui persévère en tout, sait s'imposer une discipline et s'y tenir. Il lui faut toujours aller de l'avant, progresser sans cesse.



Ne faisant jamais les choses à moitié, il épouse Yvette en 1952. C'est elle qui le pousse à manier les pinceaux. Et Pierre peint. Avec dextérité. À l'huile parce que c'est plus difficile... Pierre expose. Il est remarqué, remporte plusieurs médailles de bronze pour ses œuvres. Le vélo l'occupe. Il enchaîne les courses. Les années cinquante et soixante verront s'affirmer sur les routes le coureur Pierre Lassalle. Après avoir fait la gloire du club de Sartrouville, il



crée celui de Maisons-Laffitte. Le vélo l'ac-
capare de plus en plus⁴. Pierre traverse des
régions entières au gré des courses qu'il
remporte. Que de kilomètres parcourus
en France et dans tous les départements,
mais aussi en Italie, en Hongrie, au Dane-
mark, en Tchécoslovaquie... Des milliers
de kilomètres qui se soldent par un pal-
marès à couper le souffle! Pierre Lassalle
s'est fait un nom. Il n'a jamais cherché la
célébrité. C'est elle qui l'a trouvé! Il est
reconnu par ses pairs et bon nombre de
professionnels qui lui sont redevables
ne cachent par leur admiration pour ce
cycliste amateur qui aurait pu, s'il l'avait
voulu, devenir un véritable pro!



Faiseur de champions

En 1956, Pierre Lassalle quitte la bou-
langerie et rentre chez Berlier comme
mécanicien-électricien. Quelques années
plus tard il est représentant de luminaires
avant de se mettre à son compte en tant
que « réparateur de cycles ». Pierre, Yvette
et leur fils emménagent à Limay en 1998.
L'année suivante, il crée le Club Cycliste



des Loups de Limay. Mais là commence
une autre histoire, celle qui se lit à travers
les victoires et les succès du Club et sa re-
nommée : depuis 2000, le Club a remporté
pas moins de 49 titres départementaux,
régionaux et nationaux...

Il les aime ses « champions » tout aussi
sûrement que ses « championnes »!
Tous font sa fierté. Et chaque podium,
chaque victoire est comme une marque
d'affection et de reconnaissance qu'ils lui
rendent!



1. S'il y a 170 km pour aller à Dieppe, il y en a autant pour
revenir. Pierre Lassalle fera donc 340 km en 10 heures, soit
une moyenne de 34 km/h.

2. En effet, la famille Lassalle comme beaucoup d'autres
connaîtra l'exode. 25 kilomètres pour rejoindre Versailles
puis Bayonne en train. Train dans lequel le vélo de Pierre
Lassalle disparaît.

3. En 1958, Pierre Lassalle prend des leçons de chant avec
Mme David, femme de l'ancien Maire de Sartrouville.
Mme David est alors cantatrice de l'Opéra de Bordeaux.

4 Pierre Lassalle est en possession de nombreux diplômes
dont ceux d'entraîneur, 1^{er} et second degré à la Française
de Cyclisme puis au CRESP de Toulouse pour le compte de
la FSGT : diplôme fédéral. Il fut également soigneur chez
les « pros » chez Renault. Il a fait partie de plusieurs Clubs
cyclistes, comme ceux de Puteaux et d'Antony, les plus
grands clubs parisiens et fut Directeur sportif pendant 8
ans. Chez les professionnels avec les Pascal Jules, Charly
Mottet, Marc Madiot, Jacky Durant, il remporte le Tour de
Provence et les circuits de la Sarthe et de Vendée...



Naissances

■ SENE Elyna	01/07/2011
■ HONORÉ Pricillia	17/07/2011
■ DIAS Milann	25/07/2011
■ LANGLOIS Léo	31/07/2011
■ GRANIER Leyna	01/08/2011
■ EL BOUCHEROUR Wassila	04/08/2011
■ ROBERT Akash	05/08/2011
■ DOUCOURÉ Assa	12/08/2011
■ SACKO Assa	12/08/2011
■ BENDOUCHE Halya	13/08/2011
■ MONNEY Emmanuel	13/08/2011
■ ADJAOUD Younes	18/08/2011
■ CHEVALLEREAU Mathilde	21/08/2011
■ AKAZEN Ayaa	23/08/2011
■ BATTI Malak	25/08/2011
■ EL HAMOUNI -- PESCHÉ Marouane	26/08/2011
■ LARIOTTE Enzo	26/08/2011
■ IWANCZUK Anaïs	27/08/2011
■ IMJAD Sofyan	29/08/2011
■ MORICI Raphaël	30/08/2011
■ GUILLEMOT Manon	01/09/2011
■ SILMON -- BITCHA NGUEND Emma	02/09/2011
■ GHADDAF Hodyfa	04/09/2011
■ GHALI Khira	09/09/2011
■ BOUYAKHLEF Nohel	11/09/2011
■ AKENAN Éthan	12/09/2011
■ ÖKSÜZ Sinan	14/09/2011
■ BARBERET Aurélien	16/09/2011
■ BEAUPAGE Aaron	18/09/2011
■ GOY Djersey	18/09/2011
■ BOUTTEFROY Lucas	28/09/2011
■ BOUKOUFI Léa	06/10/2011

Mariages

■ BONAVENTURE Vincent et LE DROUMAGUET Pierrette	09/07/2011
■ BAUER Frédéric et SADKI Naoile	03/09/2011
■ VANDEMBERGUE Pascal et CLOAREC Françoise	03/09/2011
■ RUBANY Ludovic et SOUDÉ Amélie	03/09/2011
■ CHURCHILL Thomas et DIAKHABY Aminata	10/09/2011
■ EVARD Stéphane et TORRÉS Céline	17/09/2011
■ NAÏT KAROUM Nour-Eddine et KHALIL Rachida	17/09/2011
■ TACITA Elie et PROMENEUR Claudie	17/09/2011
■ KHRAKALLAH Lahouari et TIRECHE Samia	24/09/2011
■ DJAIZ Fares et REZIG Hakima	24/09/2011
■ ALI CHERIF Idir et LOTFI Fatiha	01/10/2011
■ AVANZINI Cédric et JOLY Maud	01/10/2011

Décès

■ COUTUREAU épouse LEVEAU Françoise	09/08/2011
■ JOLY Roger	15/08/2011
■ CAFFIER veuve BOULANT Suzanne	17/08/2011
■ OUBELLA Mohammed	17/08/2011
■ PRÉVOT divorcée ALLOO Michèle	22/08/2011
■ AUDOUX Maxime	08/09/2011
■ LAMY Henri	12/09/2011
■ LEMOINE épouse CARRON Yvette	12/09/2011
■ CARRON Gilbert	28/09/2011
■ HOFFMANN Etienne	30/09/2011

ALZHEIMER SERVICES propose au domicile du patient des ateliers thérapeutiques de stimulation s'appuyant sur des compétences cognitives, affectives et sociales de la personne. V. Morel, diplômé d'infirmière. Formation France Alzheimer.



Vous souhaitez réserver un emplacement publicitaire dans "Limay Informations".

Contactez la Société A.F.P. Monsieur Bichet au 06.62.18.40.45 ou au 01.48.60.55.93 E-mail : afp-rfm@wanadoo.fr

Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.

Rédaction : Alain Cornillot, Elise Iborra. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr Photos : AC/VM.

Maquette : FJD, 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com

Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Tirage : 7500 exemplaires.



Un projet médical concerté

Inscrites dans la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST) de 2009, les Agences Régionales de Santé sont placées entre les mains d'un seul et unique « Préfet de Santé ». Cette démarche propose une hyper-concentration des pouvoirs qui ne tiendra pas compte des réalités locales.

La feuille de route de l'ARS est limpide : organiser la marchandisation et la privatisation de la santé avec fermeture de services, d'hôpitaux, de centres de santé, de centres IVG et de maternités de proximité, médecine libérale à plusieurs vitesses, démantèlement de la psychiatrie... cette liste est loin d'être exhaustive. Plus globalement, le projet de l'ARS est contradictoire avec une politique de santé définie ensemble et démocratiquement par territoire, pour promouvoir une protection sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Maintenir et même améliorer l'offre de soins dans chaque commune nécessite donc d'évaluer au préalable le risque de désertification médicale. C'est pourquoi la commune de Limay a obtenu un diagnostic gratuit de l'association Regroupement Implantation Redéploiement; RIR Île-de-France. Ce diagnostic a fourni plusieurs éléments sur les problématiques d'aménagement du territoire, sur la démographie médicale et sur l'organisation des soins. En termes de démographie médicale, la ville se situe en dessous des moyennes régionales et nationales. Compte tenu du nombre important de départs à la retraite prévisible à court terme (50 % des médecins ont plus de 53 ans) et du faible taux de remplacement, le déficit en médecins devrait continuer à s'aggraver. Par ailleurs, on note de fortes inégalités d'accès aux soins des populations fragilisées. Des chiffres préoccupants, un quart des patients (24 %) consulte trop tardivement et 45 % des consultations nécessiteraient un suivi d'au moins six mois, notamment pour des cas de diabète, asthme, hypertension artérielle, troubles psychiques. C'est pourquoi, il était important que les élus puissent s'appuyer sur une analyse fine de la situation sanitaire et médico-sociale au plus près du territoire. Ce diagnostic devrait nous permettre d'accompagner, très concrètement, ces professionnels volontaires, à finaliser un projet de maison médicale pluridisciplinaire. Car notre volonté politique reste la défense de la santé publique pour tous, garante d'égalité et de permanences de soins sur Limay.

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

Santé

Nombre d'entre vous, à Limay comme partout, se trouvent confrontés au choix de conserver ou non leur mutuelle santé, quand ils en ont une!

La Mutualité française annonce une hausse de 4,7 % pour 2012, pour répercuter l'augmentation, par le gouvernement, de la taxation. Entre 2005 et 2011, ces taxes ont subi 5 fois une augmentation, soit environ 75 euros par an et par personne.

Les augmentations, là et ailleurs, ne sont pas qu'une impression. Et les tarifs vont subir la hausse annuelle, habituelle, hélas.

Pour beaucoup de familles, aux bas revenus, se soigner devient un choix, presque un luxe!

Certes la CMUC existe, mais tous ceux qui ont des revenus modestes et dépassent, même de très peu, ceux retenus pour y avoir droit, sont dans une situation très difficile.

Aujourd'hui, en France, 4 millions de personnes n'ont pas de couverture santé complémentaire.

Ce qui entraîne des situations graves pour la santé, soins et préventions étant souvent écartés.

Le choix, par le gouvernement, dans le cadre des mesures pour diminuer le déficit de l'État, touche, encore une fois, plus durement les ménages aux faibles revenus. Et pas seulement dans le domaine de la santé!

La santé est un droit, comme se loger, se nourrir, s'instruire, et c'est de la responsabilité de l'État, et non des communes. Qui ne peuvent, à travers leurs CCAS, comme c'est le cas à Limay, qu'aider dans certains cas les plus difficiles, après rencontre avec un assistant social du Conseil général (avenue de la Paix).

A cela s'ajoutent de nombreux remboursements, fort rarement justifiés! Et toujours une prévention insuffisante, qui pourtant permettrait d'éviter des soins plus coûteux ensuite.

Nous avons beaucoup de raisons d'être inquiets pour l'avenir de la santé en France, et donc de nous battre, ensemble. Ne l'oublions pas au printemps 2012!

Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINO

Aux donateurs de leçons

Il est toujours intéressant de comparer les paroles et les actes. Souvent, la majorité municipale critique la politique nationale en affirmant qu'elle est injuste, opaque et ne bénéficie qu'aux plus riches au lieu de tous. On pourrait donc s'attendre à ce que les personnes qui donnent autant de leçons soient eux-mêmes exemplaires. Or, la majorité PS/PC/Vers de la Région Ile de France vient de prendre une décision qui est tout simplement scandaleuse.

Depuis 2007, alors que son budget est stable, la Région Ile de France a diminué de 40 % les crédits consacrés à l'aménagement du territoire. Si l'Etat avait lui-même diminué de 40 % l'aide aux communes, nous sommes certain que la majorité du conseil municipal de Limay aurait crié au scandale. Bizarrement, dès qu'il s'agit de la Région où ses amis sont au pouvoir, elle ne dit rien. Il s'agit donc seulement d'agitation politicienne et en aucun cas de défendre les habitants de Limay qui sont victimes de ces réductions de budget.

Mais ce n'est pas tout. La majorité PS-Vers-PC vient d'adopter une délibération soumettant les subventions régionales à toute une série de critères opaques et contestables qui n'a pour objectif que de réduire considérablement ses aides aux collectivités franciliennes et donc aux Franciliens.

Derrière ces termes techniques il y a une triste réalité. Un tiers des communes d'Ile de France ne seront plus subventionnées. Cela est logique puisque la région a décidé de diminuer ses budgets de subvention. Il faut donc soit qu'elle donne à moins de communes, soit qu'elle donne moins à toutes les communes. Au final, ce sont les habitants de ces communes, dont Limay peut faire partie, qui vont trinquer.

Pour cacher cette baisse massive des subventions, la Région a inventé des critères qui permettent d'obtenir des aides. Ceux-ci sont tellement complexes qu'aucun élu ne peut savoir aujourd'hui ce qu'il va pouvoir toucher. Autrement dit, au lieu de dire clairement qu'elle va donner moins, la Région rend les aides plus difficiles à obtenir. Cela lui permettra aussi, en toute légalité, de ne donner des subventions qu'aux communes « amies ». Encore un grand progrès démocratique!!! Le clientélisme a de beaux jours devant lui.

Pourquoi avons-nous choisi de parler de cela? D'abord pour vous prévenir que ce sont tous les franciliens et donc les Limayens qui vont souffrir concrètement de ces baisses de budget. Ensuite parce qu'il est toujours bon que les électeurs puissent avoir connaissance des décisions prises par leurs élu(e)s. Entre les paroles et les actes, il y a souvent de grandes différences... et les donateurs de leçons ne sont pas souvent les plus vertueux.

**« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »
Martine MOREAU
Olivier DEEMESTERE
Raphaël COGNET
Fabrice TAURISSON**

OCTOBRE

MUSIQUE

Vendredi 21 octobre

Concert « les vendredis en harmonie »

Aux studios de répétition, rue des 4 Chemins.

- De 19h30 à 22h30. Entrée libre.

SoirÉE

Samedi 22 octobre

Repas dansant (25€) organisé par le Comité des Fêtes et animé par Eric Mouet

- 20h30, salle municipale
- Réservation au 06 16 07 79 80

COMMÉMORATION

Dimanche 23 octobre

70^e anniversaire des fusillés de Châteaubriant.

ATELIER « MANGAKA »

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre

Atelier animé par Sandy Hoang. Comme dans « Bakuman », célèbre manga japonais, vous voulez devenir un « Mangaka » riche et adulé ?

- À la Médiathèque
- de 14 à 17h avec un dessinateur spécialisé
- Pour les 8/12 ans et 13/15 ans.
- Inscription au 01 34 97 27 35



NOVEMBRE

EXPOSITION BLUES : « L'UNIVERS DU BLUES »

Du 2 au samedi 25 novembre

- à la Médiathèque

EXPOSITION PHOTOS

Concours régional photos

Samedi 5 et dimanche 6 novembre, organisée par l'association FOCAL CLUB LIMAY - ALJ Culture de 10h à 17h.

- Salle municipale

EN PRISE DIRECTE

Samedi 5 novembre

10h30 : Le Maire et les élus rencontrent les habitants de la Chasse

SORTIE OPÉRETTE

Dimanche 6 novembre

Le Club de la Joie de Vivre propose l'Opérette « Méditerranée ».

- Départ à 14h du parvis de la Mairie
- Renseignement et inscription au 01 30 92 25 98

RENCONTRE MUSICALE

Mercredi 9 novembre

Jimmy Burns (USA).

Concert dans le cadre de Blues-sur-Seine

- 15h00 à la Médiathèque

SORTIE THÉÂTRE

Dimanche 6 novembre

Le Club de la Joie de Vivre propose l'Opérette « Méditerranée ».

- Départ à 14h du parvis de la Mairie
- Renseignement et inscription au 01 30 92 25 98

EXPOSITION : 1936 LE FRONT POPULAIRE DU 7 AU 26 NOVEMBRE

Exposition de l'Institut d'Histoire Sociale CGT du Mantois
Vernissage : mercredi 9 novembre à 18h30. À la Médiathèque

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Vendredi 11 novembre

- 8h45 au Monument aux morts

CONCERT

Samedi 12 novembre

Dwayne Dopsie (USA)



Concert dans le cadre de Blues-sur-Seine

- 21h00 salle municipale
- 15/12€ sans repas ; 25/22€ avec repas

CONFÉRENCE PARENTALITÉ

Vendredi 18 novembre 2011 :

« L'autorité et les limites » (Dire NON à son enfant et savoir poser des limites).

- 20h00 à la Médiathèque

L'HEURE DU CONTE

Mercredi 23 novembre

- 10h30 à la Médiathèque

BOURSE AUX JOUETS

18, 19 et 20 novembre salle P. Kergomard

Bourse aux jouets organisée par l'association PATIGYM

Dépôt des jouets, vendredi 18 novembre de 9h à 20h.

Vente : samedi, de 10h à 20h et dimanche, de 10h à 13h

- Renseignements au 01 30 95 39 46 ou 01 30 92 10 98

DON DU SANG

Vendredi 25 et samedi 26 novembre

- Salle P. Kergomard.

EXPO/VENTE

Dimanche 27 novembre

Le Club de la Joie de Vivre organise une expo/vente de 10h à 18h et un thé dansant à 15h, salle municipale.

- Renseignement et inscription au 01 30 92 25 98

« C'EST PAS SORCIER »

Mercredi 30 novembre

Le camion de la découverte « C'est pas Sorcier » sera à Limay de 14h à 17h, Place des Fêtes rue Lafarge. Fred et Jamy vous accompagneront, virtuellement!

- Pour les 7/14 ans.

DÉCEMBRE

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Jeudi 1^{er} décembre

organisée par l'Espace Jeunes/Service Jeunesse.

- Salle municipale

EXPOSITION

■ Du Samedi 3 au 18 décembre

Par l'association « Art & Travail du Man-tois »

- Centre des Réservoirs,
- ouvert du mardi au dimanche, de 15h à 18h.
- Entrée libre.

CRC

Samedi 3 et dimanche 4 décembre

Audition des Ensembles du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC)

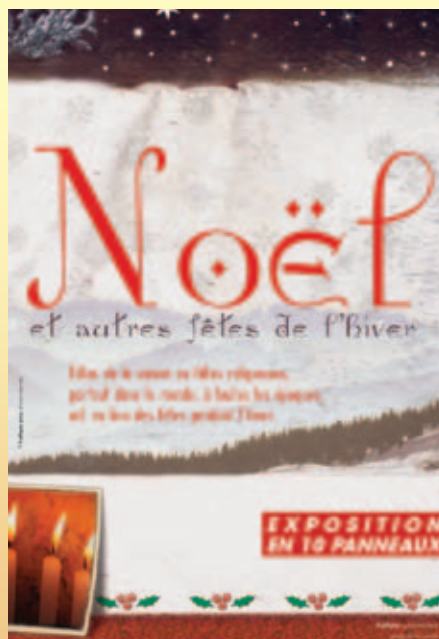


- 20h30, salle municipale
- Entrée libre.

EXPOSITION

Du 5 au 31 décembre

« Noël et autres fêtes de l'hiver »



- À la Médiathèque.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX ANCIENS

Du lundi 5 décembre au vendredi 23 décembre (sauf les samedis) de 9h à 12h et de 14h à 17h en Mairie au 3^{ème} étage, décoré pour la circonstance. L'accueil sera cette année amélioré avec une exposition photos retraçant les actions municipales et quelques mini-concerts chaque semaine.

FÊTE DE NOËL DE LA CRÈCHE FAMILIALE

Jeudi 8 décembre

- salle municipale.

FÊTE DE NOËL DU MULTI ACCUEIL DES CRÈCHES. « LES LUCIOLES ET LES LOUPIOTS »

Vendredi 9 décembre

- salle municipale.

SORTIE GLISSE

Samedi 10 décembre

Le Club de la Joie de Vivre organise une sortie « Noël sur Glisse » au Zénith de Rouen.

- Départ à 13h du parvis de la Mairie.
- Renseignement et inscription au 01 30 92 25 98

REPAS DE NOËL

Dimanche 11 décembre

Le Club de la Joie de Vivre organise un Repas de Noël, salle P. Kergomard.

- Renseignement et inscription au 01 30 92 25 98

CONTE RUSSE

Mercredi 14 décembre

- 10h30 à la Médiathèque

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Mercredi 14 décembre

- Inauguration de LDH à M. Baudry

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Jeudi 15 décembre

- 18h30, salle municipale

LA PATINOIRE DE LIMAY

Du vendredi 16 au 24 décembre



- Sous la halle à marché rue Clemenceau et près de l'Église

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 17 et dimanche 18 décembre

Organisé par le Comité des Fêtes.

- Sous la Halle à Marché, centre-ville,
- Rens au 06 16 07 79 80

CONTE RUSSE

Samedi 17 décembre

- 15h30 à la Médiathèque

CONCERT DE SOLIDARITÉ

Samedi 17 décembre

« Le Père Noël est un Rocker »

Principe: un jouet neuf d'une valeur de 8€ = une entrée. Les jouets collectés sont ensuite redonnés aux associations caritatives.

- 20h00,
- salle municipale.

SORTIE FAMILIALE

Dimanche 18 décembre

La croisière enchantée: Visite du tout Paris en bateau-mouche.

- Départ à 13h30.
- Renseignement au 01 34 97 27 74



SPECTACLE DE NOËL

Mercredi 21 décembre

« Noël autrefois »

- 15h à la Médiathèque.

REPAS DE LA SAINT-SYLVESTRE

Samedi 31 décembre

Organisé par le Comité des Fêtes

- Renseignement au 06 16 07 79 80

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Service Culturel de Limay:

01 34 97 37 03

e.joly@ville-limay.fr

Conservatoire musique et danse (CRC):

01 34 97 27 35

Centre d'exposition des « Réservoirs »:

01 30 98 69 02

Service Jeunesse:

01 34 97 27 74

Retrouvez toutes les infos sur:

www.ville-limay.fr

Nouveau cap pour l'Association Oxy-Jeunes !

Après quelques années de silence, l'association Oxy-Jeunes reprend son droit de cité à Limay. Après une longue traversée du désert cette association Limayenne retrouve son énergie d'antan et redémarre une nouvelle vie. Après s'être essayé sur deux événements en 2009 avec la soirée Fuck la Crise qui avait réuni 200 personnes à la salle municipale de Limay autour du groupe DAWHA et de Guanabo, elle réédite l'expérience en 2010 avec les Noktambules qui ont à leur tour enflammé la salle municipale.

Forte de ces expériences, l'association présente son nouveau projet : « On manque pas d'air », un festival de musiques actuelles soutenu par la municipalité, vendredi 18 novembre et le samedi 19 novembre salle municipale, rue des 4 Chemins. Au programme :

Le vendredi 18 novembre 19h/23h : apéro musical au son du rock des années 70 avec le groupe Pin's Seventies qui jouera un répertoire endiablé. Entrée libre.

Samedi 19 novembre à partir de 20h (Entrée 8€) : Grand concert avec les Manoush'K groupe mantais. Mélange de chansons explosives, de jazz manouche déjanté aux influences klezmer.

Ben Ball Bass, musicien voyageur d'origine Mauritanienne, Artiste incontournable de World Music, entouré de musiciens de Mantes-la-Jolie. Il nous promet une grande soirée inoubliable. Et pour terminer cette soirée, le groupe ZEP, musique rap-musette militant.



PRÉSENTE

"On manque pas d'air"

vendredi 18 novembre 2011

APÉRO MUSICAL de 19h00 à 23h00 (Entrée libre)

Pin's Seventies
(London)



samedi 19 novembre 2011

GRAND CONCERT à partir de 20h00 (Tarif 8 €)

Manoush-K
(Jazz manouche)

Ben Ball Bass
(World music)

+ Guest

Z.E.P.
(Rap-musette militant)

Restauration & Buvette sur place

Salle municipale de Limay - rue des 4 chemins - 78520 LIMAY

Conception : Be Graphisme • www.begraphisme.com • contact@begraphisme.com • © copyright 2011

La patinoire de Limay

**Du vendredi 16 au 25 décembre
sous la halle à marché, rue Clemenceau,
près de l'église.**

*Ouverture de la
patinoire : vendredi 16
décembre à 17h00*

*Promenade en calèche,
visite du Père Noël et
autres surprises sont
au programme des
animations qui vous
attendent.... Petits et
grands.*

**Le Marché de Noël se tiendra sous la halle à marché
les samedi 17 et dimanche 18 décembre.**

*Que vous vouliez organiser réceptions,
repas de mariage ou cocktails,*

Buchelay Réception Traiteur

vous accompagne.

Pour que votre fête ne ressemble à aucune autre, nous vous accompagnons de la création à la réalisation de vos réceptions.

Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous accompagner dans votre désir de réussir votre réception.

Notre imagination au service des particuliers pour les petits et les grands événements de la vie.

6, Rue de l'Ardèche - 78200 BUCHELAY

Tél. : 01 30 92 00 89 - Fax. : 01 30 33 12 58

www.buchelay-traiteur.fr - bernard-franck@buchelay-traiteur.fr

AIDE A L'HYGIENE - GARDES - AIDE AUX REPAS - MÉNAGE

L'assistance du professionnel ça change tout...

**Adhap c'est 25 000 personnes assistées
par jour sur toute la France.**

**Adhap c'est plus de 200 personnes
assistées par jour sur le Mantois.**

www.adhapservices.fr

01 30 98 01 78

Adhap
services
l'aide à domicile



Services
à la personne
www.qualicert.fr

20 avenue Franklin Roosevelt
78200 MANTES LA JOLIE

